
Editorial : La recomposition de l'approche collective et communautaire et intervention sociale

*Mejed HAMZAOUI et Aline BINGEN
Institut des Sciences du Travail
Université Libre de Bruxelles*

Si l'approche collective et communautaire n'est pas une préoccupation nouvelle dans la construction des méthodologies et des outils de l'intervention sociale, ce qui est nouveau en revanche, c'est une redéfinition du mode de traitement collectif des problèmes sociaux à partir du constat de la dégradation des conditions sociales, de l'ébranlement de la protection sociale et de l'affaiblissement du lien social.

C'est dans cette redéfinition que vont se formuler les nouvelles approches collectives et communautaires sur la base d'un cadre référentiel spécifique : celui de l'inclusion sociale/travail ensemble, celui de la territorialisation et celui de l'implication des usagers comme contrepartie à l'octroi des droits sociaux et politiques (emploi, santé, culture et participation locale). Construits de moins en moins autour de modèles alternatifs et de contre-pouvoirs mais autour de modèles d'activation, ces référentiels deviennent des catégories de l'action publique pour développer des dispositifs sociaux locaux. Ces derniers seront moins ciblés sur le traitement collectif des problèmes sociaux que sur des caractéristiques personnelles et des capacités d'agir des publics cibles.

L'idée maîtresse de ce nouveau cadre référentiel est de passer progressivement d'une redistribution des fruits du développement à une dynamisation du potentiel non exploité des individus, des groupes et des territoires. Autrement dit, l'intervention sociale collective et communautaire¹ ne s'inscrit plus dans la seule logique de la lutte contre l'inégalité sociale par la redistribution de la richesse, mais plutôt dans la mise en œuvre, sur le plan local ou de proximité, d'un nouveau mode de gouvernance selon lequel le public cible et les acteurs locaux peuvent créer leur propre avenir en mobilisant les ressources humaines ou autres qui sont inexploitées. Ce « nouveau paradigme » de gouvernance du

¹ Appelée tantôt action sociale communautaire, intervention collective en travail social ou organisation et développement communautaire.

traitement collectif des problèmes sociaux implique d'une part une démarche de « vivre ensemble », de « cohésion sociale » et de « gestion de soi », et d'autre part, un processus de territorialisation des partenariats et de synergies entre les acteurs publics, privés et la société civile pour répondre aux défis économiques, sociaux et culturels contemporains.

Dans ce numéro de la revue Travail, Emploi, Formation (TEF), il nous a semblé pertinent de questionner cette recomposition de l'approche collective et communautaire et ses effets dans le champ de l'intervention sociale.

Pour aborder la transformation de l'intervention sociale à visée collective, sept communications ont été retenues par la revue TEF, partenaire du troisième Congrès de l'Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention sociale (AIFRIS)².

Les notions de « partenariat » et de « réseau » sont questionnées par Marc Fourdrignier pour analyser les nouvelles formes de « travail ensemble » qui caractérise le champ de l'intervention sociale. En France, l'auteur pointe différents « niveaux » de légitimité et d'émergence des modes du « travail ensemble » et présente la genèse de ce dernier selon trois angles : les grandes périodes qui caractérisent leur apparition dans le champ des politiques publiques ; la typologie de leurs formes actuelles et l'impact de ces dernières sur les transformations de l'intervention sociale.

Le « partenariat » est également au cœur de l'analyse que propose Mejed Hamzaoui des modes d'intervention de la politique sociale active. L'émergence de dispositifs nouveaux de collaboration renouvelle les mécanismes de concertation, de consultation, de négociation et de maillages institutionnels. A travers l'analyse des pratiques contractuelles de deux dispositifs mis en œuvre en Région wallonne, l'auteur s'interroge sur les enjeux et les limites implicites des formes du « travail ensemble ». Dans un contexte de participation contrainte à des modes de régulation intersectorielle et territorialisée, les rapports qu'entretiennent entre elles les parties prenantes de ce « redéploiement

² Ce Congrès s'est tenu à Hammamet (Tunisie) du 21 au 24 avril 2009. Le thème principal est « Intervention sociale et développement. Quelles références pour quelles pratiques ? », www.aifris.org

d'alliances » au niveau local, en particulier le monde associatif, sont appréhendés en termes de dépendance hiérarchique fonctionnelle ou de la répartition du travail.

Valérie Lelys présente le secteur associatif sanitaire et social français dans ses modalités spécifiques d'organisation. Le concept de gouvernance et ses modes opératoires sont décryptés au regard des spécificités du secteur. Celui-ci se caractérise par des tensions multiples liées à la nécessité de se singulariser dans un contexte de foisonnement d'opérateurs publics et privés. Ses pratiques évoluent vers des logiques gestionnaires difficilement conciliables avec des principes participatifs et bénévoles ou elles se plient à des injonctions de coopération édictées par les politiques publiques. L'auteur analyse alors les méthodes susceptibles de faire face à ces contraintes.

A partir d'une critique du paradigme de la « cohésion sociale », passant en revue ses mutations de sens depuis son utilisation par Durkheim jusqu'à sa cristallisation dans le référentiel politique belge actuel, Michaël Lebrun donne un aperçu des différentes « politiques de cohésion sociale » développées en Belgique francophone en explorant de manière plus approfondie les programmes publics-privés mis en place dans le cadre de la politique régionale bruxelloise de revitalisation des quartiers. Il présente les caractéristiques et les effets de ces nouvelles pratiques sociales et interroge le potentiel émancipateur de programmes d'action qui se veulent participatifs. Au départ des évaluations effectuées, il pointe les risques d'individualisation des problèmes sociaux et d'instrumentalisation du monde associatif.

Béatrice Deries interroge quant à elle le vocable de « santé communautaire » et retrace la généalogie des expériences médico-sociales mises en place sur trois territoires urbains français. Elle tente de montrer l'empreinte singulière qui caractérise les pratiques, en raison de l'implication des acteurs locaux dans le « processus de problématisation, de renouveau de références et de configuration de l'intervention locale », mais aussi en raison de l'influence du contexte institutionnel sur les formes que prennent les expériences de « ville-santé » à travers le temps. Dans tous les cas, le champ de la santé est, selon l'auteure, exploité comme un espace de réhabilitation de l'action communautaire.

L'article de Sabine Visintainer porte sur un dispositif d'insertion des personnes handicapées psychiques, les « Groupes d'Entraide Mutuelle » (GEM). Ce dispositif vise, depuis 2005, à promouvoir de nouvelles méthodes d'accompagnement qui se veulent indépendantes du cadre d'intervention des institutions psychiatriques et des travailleurs sociaux. A l'aide de deux études de cas, l'auteure présente les atouts potentiels que revêtent des objectifs de déstigmatisation et de construction collective d'une identité et d'un savoir. Elle souligne en même temps les risques qui découlent des mesures d'activation des politiques publiques en termes de « sur-responsabilisation » des « malades-acteurs » et d'injonction à la « gestion de soi » et à la réflexivité.

Enfin, Mourad Aboussi aborde la question du travail social international sous l'angle de la formation des techniciens de la coopération au développement. Leurs pratiques sont régies par des référentiels d'actions renouvelés dont les concepts-clés renvoient à des principes de « développement participatif » pourtant difficiles à mettre en œuvre sur le terrain. L'auteur présente les aspects négatifs de partenariats et schémas d'intervention dominants et préconise la rencontre plus systématique entre les « Agents de développement local » (médiateurs issus du terrain), les techniciens et les chercheurs dans les phases d'élaboration des référentiels d'actions.